

LA PLACE DE L'ADOLESCENT DÉFICIENT INTELLECTUEL DANS NOTRE SOCIÉTÉ

Pierre YVIN

Nous portons toute notre attention sur le changement d'esprit de l'école, sur une conception de l'éducation, basée sur la pratique coopérative du travail. Notre recherche, notre progression vers l'idéal part de l'expérience, de la réalité de nos écoles. Elle part de la réalité des adolescents, de la réalité du métier.

Mais toute rénovation pédagogique exige des crédits. On peut, en haut lieu, faire l'éloge des sections d'Education Spécialisée. Mais dans la pratique, on tend à les considérer comme des C.E.T. au rabais : manque de Professeurs Techniques, impossibilité d'utiliser les professeurs du C.E.S., eux-mêmes en nombre insuffisant, en éducation physique, artistique et musicale.

Les constructions nouvelles d'établissements catastrophiques et sont conçues pour une mise en condition des élèves. Les salles de classes, réduites au minimum, conçues pour une pédagogie du passé, la sonorité des locaux, nuisent à toute activité véritable et réduisent toute liberté d'action.

Des règlements désuets d'une administration trop tâtilonne et méfiante sont un obstacle à bien des initiatives pédagogiques visant notamment à l'ouverture vers le milieu, et vers l'appel à des personnes compétentes de l'extérieur susceptibles de jouer un rôle éducatif au sein de l'école.

L'effectif trop important de certains établissements avec internat : 150 enfants pour 50 à 60 adultes empêche toute relation humaine et affaiblit l'unité de l'équipe éducative.

La différence de statut, la hiérarchie sociale, au sein d'un même établissement ne facilitent guère la coopération, chacun s'enfermant dans sa spécialité. Des établissements, trop éloignés des centres, sont coupés de la vie sociale et moderne. On y pratique une éducation, un apprentissage « en vase clos ».

Aussi, ce ne sont que des amorces de solution que nous proposons, réalisées dans les conditions difficiles actuelles de l'enseignement. Des brèches sont ouvertes, des pistes sont déblayées. Chaque éducateur peut établir de nouvelles brèches, dans le

sens d'une ouverture plus grande vers le milieu, dans le sens de l'éclatement du groupe-classe, dans le sens du travail en équipe.

Mais quelle peut donc être la portée de nos efforts éducatifs ?

En supposant que soient remplies les conditions nouvelles de fonctionnement, reste posé le problème de l'éducation. Et c'est pourquoi, nous consacrons une grande part de nos efforts à une organisation nouvelle de l'école, sollicitant la participation des jeunes à leur propre éducation, à la gestion de leur travail, de leurs loisirs, au partage démocratique des tâches, avec l'aide bienveillante des adultes.

Education par le travail, dans le travail, encore faut-il que ce travail corresponde aux goûts et aux possibilités de l'adolescent, « *les chemins de la vie et du travail, ne passant point toujours par les lois de la facilité* ».
(C. Freinet)

Nous retiendrons à ce propos ce texte de notre camarade G. Gaudin : « L'esprit éducatif doit être base de liberté, de respect de l'enfant, d'indulgence, d'organisation progressive de l'auto-discipline et du respect réciproque des enfants entre eux. Cela ne veut pas dire absence de discipline et d'obligations, mais créé dans un climat d'acceptation et sur le dynamisme de l'exemple permanent de l'adulte. Les enfants et adolescents s'éduquent et se disciplinent en vivant à l'image des adultes valables ».

Et sur quoi débouche cette action éducative ?

Toute action éducative débouche, à plus ou moins longue échéance, sur la vie professionnelle. Or, le dévouement des éducateurs ne saurait suffire dans une société plus soucieuse d'ex-

ploitation et de rentabilité, que d'humanité.

On peut s'interroger sur le rôle que vont jouer les S.E.S., les E.N.P., par rapport à la récente loi du 16.7.71 portant rénovation de l'apprentissage. L'humain sera-t-il mis en cause, et obéira-t-il aux données théoriques du plan des économistes, au service du Patronat ? Quel que soit le dessein des technocrates, nous refusons qu'une société comporte des sous-hommes n'ayant pas droit à la dignité du vrai travail. Nous défendons pour ces adolescents déshérités la nécessité d'une solide formation technique, d'autant plus que la preuve est désormais faite qu'ils sont aussi aptes que d'autres sur le plan manuel. Educateurs responsables, nous refusons que nos adolescents soient pénalisés à cause de leur appartenance à un milieu social démuné ou à un milieu familial perturbé, causes bien souvent de leur déficience intellectuelle.

Nous luttons pour la reconnaissance suprême de l'humain, pour la construction de la démocratie du travail, dans laquelle se réalisera la prévision de P. Eluard, dans un texte sur Picasso :

« *On dira prochainement un homme quelque métier qu'il fasse.* »

P. YVIN
CES Port-Boyer
Rue de l'Eraudier,
44 - Nantes

La coordination de la commission Enfance Inadaptée est maintenant assurée par :

Bernard GOSSELIN
10, rue Dr Graillon
60 - Méru